

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 9
Nbre de suffrages exprimés : 10

Votes : Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille dix huit, le dix neuf décembre

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame GOT en la salle du conseil de la Communauté des Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 4 décembre 2018

Etai~~ent~~ Présents : Mmes De ROFFIGNAC – DERVILLE - GOT - MONSEIGNE - MM. CORSAN - DELAUNAY – GIRARD – PLISSON - RENARD

Etait Représenté : M. FEDIEU Pouvoir à Mme GOT

Délibération N°2018-04-064: Animation « zones humides et bassins versants » en 2019 – demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Gironde

Vu le CGCT ;

Vu le SAGE Estuaire de la Gironde et Milieux Associés ;

Il est décidé, à l'unanimité :

Article 1. de manière à pouvoir assurer l'animation « zones humides et bassins versants » du SAGE en 2019, dont le montant total est de 52 540 € (43 800 € de salaires et charges d'animateur + 8 740 € de frais de déplacements et de locaux), d'autoriser Madame la Présidente à solliciter une subvention de 10 508 € soit 20 % auprès du Conseil Départemental de la Gironde;

Article 2. d'autoriser Madame la Présidente à signer tout document y afférant.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis, le 19 décembre 2018

La Présidente
SMHDEST
Pascale GOT